



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving  
PWGSC  
33 City Centre Drive  
Suite 480C  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5  
Bid Fax: (905) 615-2095**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
Ontario Region  
33 City Centre Drive  
Suite 480  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5

<b>Title - Sujet</b> surveillance des gaz toxiques	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0113-140049/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0113-140049	<b>Date</b> 2016-03-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$TOR-302-7063	
<b>File No. - N° de dossier</b> TOR-5-38084 (302)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-04-01</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Berends, Robert	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> tor302
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (905) 615-2465 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (905) 615-2060
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

La présente modification vise à répondre aux questions posées jusqu'à présent ainsi qu'à modifier les critères techniques obligatoires et l'énoncé des travaux.

À la première page, sous L'invitation prend fin:

Supprimer: 29/03/2016

Insérer : 01/04/2016

Q1. – Seriez-vous disposés à supprimer les 5 ans d'expérience actuellement demandés? Ces 5 ans d'expérience demandés pour chaque ressource restreignent la capacité de réponse aux appels d'urgence.

R1. – Oui. À cet égard, reportez-vous aux changements apportés aux critères techniques obligatoires et à l'énoncé des travaux.

À l'article 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires,

Supprimer : l'article au complet.

Insérer :

O1. Le soumissionnaire doit démontrer que chaque technicien proposé a :

1. un diplôme de technicien en électronique;
2. une formation en usine sur l'équipement;
3. un minimum de 2 ans d'expérience de travail avec de l'équipement de surveillance de gaz toxiques.

O2. Le soumissionnaire doit démontrer qu'un des techniciens proposés a :

1. un diplôme de technicien en électronique;
2. une formation en usine sur l'équipement;
3. un minimum de 5 ans d'expérience de travail avec de l'équipement de surveillance de gaz toxiques.

À l'article 5. Certification de l'entrepreneur de l'annexe B, Énoncé des travaux,

Supprimer : l'article au complet.

5.1. Tous les techniciens de l'entrepreneur doivent détenir les certifications valides suivantes :

- a) de la formation en usine sur la majeure partie de l'équipement indiqué à l'annexe A;
- b) un diplôme de technicien en électronique;
- c) un minimum de 2 ans d'expérience de travail avec de l'équipement de surveillance de gaz toxiques.

5.1.1. L'un des techniciens doit posséder un minimum de 5 ans d'expérience de travail avec de l'équipement de surveillance de gaz toxiques.